

PLAN D'UNE NOTE DE BREFFAGE

1. TITRE ACCROCHEUR (2 lignes maximum)
2. ENJEU
 - a. En une ou deux lignes, expliquez **pourquoi** le sujet est important pour le ministre, pourquoi il devrait lire la note.
 - b. Résumez le contenu de la note, soit en posant une question soit en émettant un avis.
3. DEVELOPPEMENT
 - a. Présenter rapidement l'historique et le **contexte** de l'enjeu en retenant les éléments les plus importants pour comprendre la situation actuelle (quand, comment et pourquoi l'enjeu est-il apparu, quelles sont les actions (politiques, décisions) qui ont mené à la situation actuelle ?).
 - b. La **situation actuelle** : qui est impliqué ? Quel est l'état de la situation ? Quelles sont les mesures actuellement prises ?
 - c. Les **facteurs clés** pour comprendre la situation et agir. Ils doivent comprendre des arguments et contre-arguments, évoquer différents points de vue (risques et bénéfiques). Ils doivent permettre au lecteur de prendre une décision éclairée (et non biaisée par des informations tronquées). Pensez aux facteurs suivants :
 - i. Facteurs politiques (opinion publique, liens avec le discours du Trône, du budget, etc.)
 - ii. Facteurs économiques (impacts économiques ou fiscaux)
 - iii. Facteurs sociaux (sur certains groupes de la population – familles, aînés, jeunes, immigrants, femmes, employés, entrepreneurs, francophones...)
 - iv. Facteurs technologiques (faisabilité technique)
 - v. Facteurs légaux (respect des lois et traités, partage des compétences...)
 - vi. Facteurs environnementaux (réchauffement climatique, protection des espaces naturels et de la biodiversité...)
 - d. **Prochaines étapes** : il s'agit d'énoncer un avis sur le sujet et sur les mesures à prendre, en lien avec les facteurs clés énoncés plus haut.
4. CONCLUSION
 - a. Résumez ce que vous voulez que le lecteur retienne précisément de la note de breffage.
 - b. Faites une recommandation claire sur l'action à prendre par le ministre.

Chaque équipe remettra une note de breffage de 2 000 mots reprenant toutes les sections imposées. Puisque le format est celui d'une note de breffage, les étudiants ne doivent pas faire de citations, et doivent se réappropriier les idées puisées dans la documentation. Pour **cet** exercice, ils ne sont pas tenus de citer leurs références dans le texte mais doivent les indiquer clairement dans une annexe « sources et bibliographie » (qui ne compte pas dans le nombre de mots).